



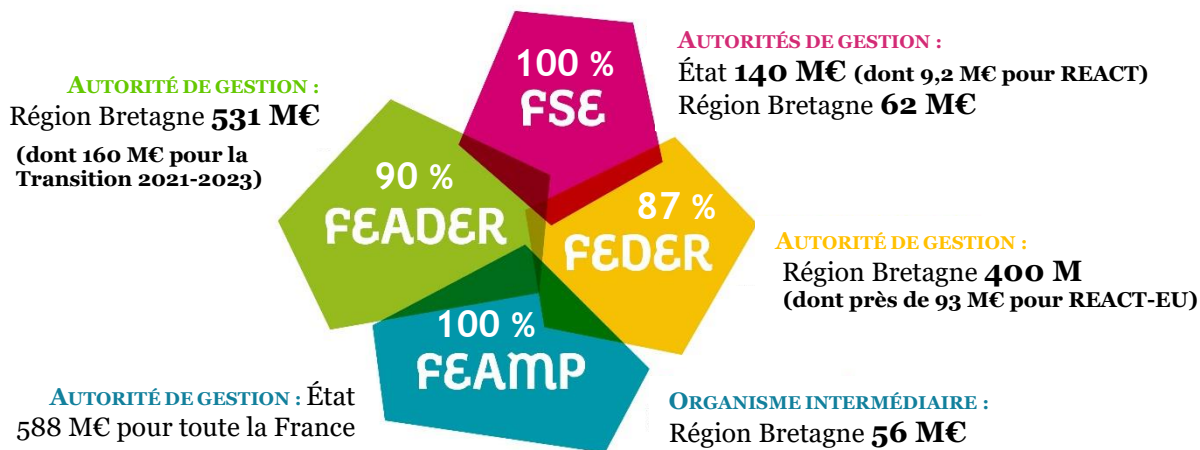
Où en sont les fonds européens en Bretagne ? (2014 > 2020)

31 décembre 2022

Près de 94 % des fonds européens programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche...

L'action de l'Union européenne en Bretagne accompagne depuis 2014 plus de **45 000 projets** sur tout le territoire.



Montant prévu pour 2014-2020 et taux de programmation pour chaque fonds

Sur le total de près de 1,2 milliard d'euros alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **1,11 Md€** de fonds européens structurels et d'investissement (FSEI) ont d'ores et déjà été programmés dont plus de **735 M€ payés** aux bénéficiaires pour cofinancer des projets en Bretagne. Cette programmation se poursuit à un rythme soutenu. Au printemps 2021, des enveloppes complémentaires ont été attribuées à la Bretagne, sur le FEADER pour les années 2021 et 2022, et sur le FEDER et le FSE pour soutenir la sortie de crise et la relance (volet REACT-EU).

Montants programmés par fonds :

- **477 M€** dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**)
- **349 M€** dans le cadre du fonds européen de développement régional (**FEDER**)
- **230 M€** dans le cadre du fonds social européen (**FSE**)
- **57 M€** dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (**FEAMP**).

Le FEDER soutient également des programmes de coopération territoriale européenne (CTE) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'innovation, de l'énergie, de l'environnement et du climat et de l'attractivité des territoires. Ce sont ainsi plus de 100 projets de coopération qui ont été approuvés impliquant plus de 150 structures bretonnes pour un montant total de 56 M€ de FEDER.

Aux côtés de ces programmes soutenus par les FSEI, les acteurs bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne, tels qu'Erasmus +, Horizon 2020/Horizon Europe, Europe Créative, CERV (Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs), etc.

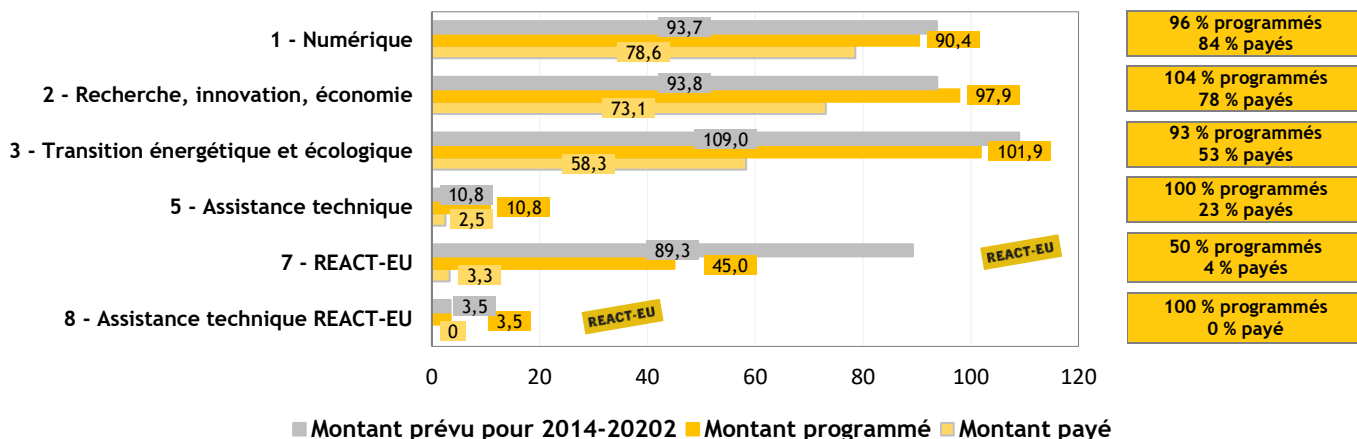
Le fonds européen de développement régional (FEDER)

349 M€ d'aides au développement du territoire

Depuis avril 2015, 960 dossiers ont été sélectionnés, pour un montant total de **349 M€** sur les 400 M€ prévus pour la période (307 M€ d'enveloppe initiale et près de 93 M€ pour REACT-EU, mis en place pour accompagner la sortie de crise et la relance de la Bretagne).

Le taux de programmation s'élève à **87 %** et les paiements à **216 M€**. Hors REACT-EU, l'enveloppe FEDER initiale est programmée à 98 % (301 M€).

Les financements accordés hors REACT-EU se répartissent entre le numérique (30 %), le soutien à la recherche, à l'innovation et au développement économique (33 %) et les actions en faveur de la transition énergétique (production d'énergies renouvelables, rénovation thermique des logements et mobilité durable - 34 %).



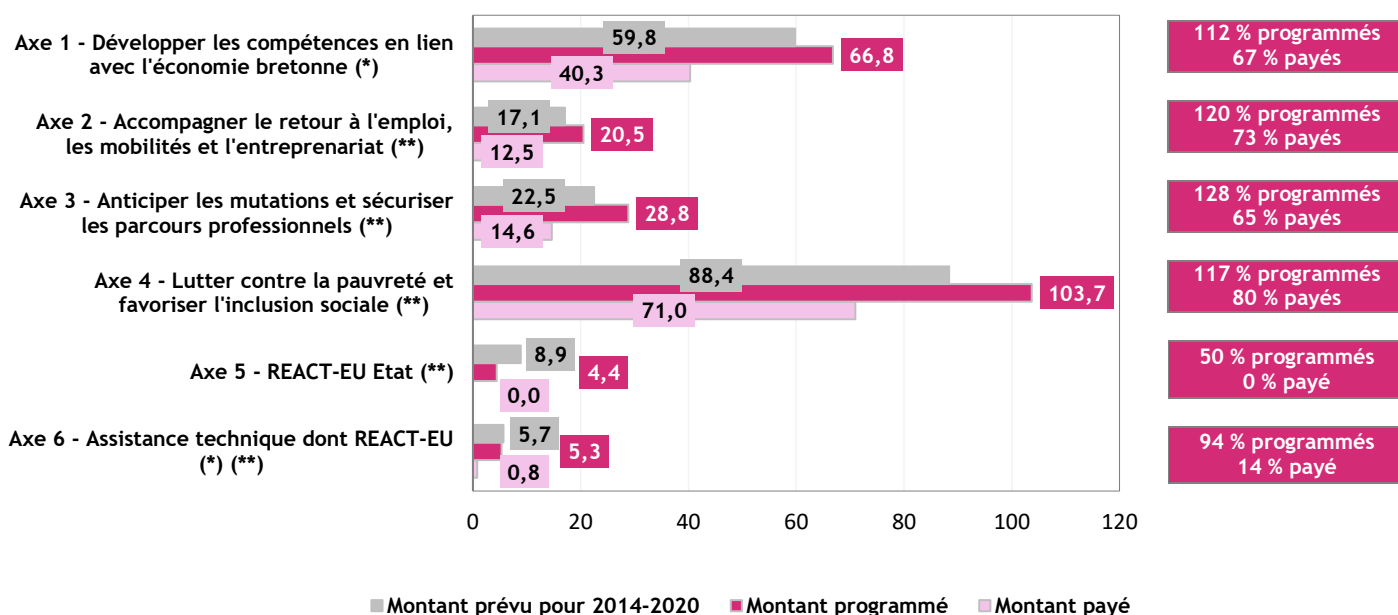
Le fonds social européen (FSE)

230 M€ d'aides à l'emploi, à la formation et à l'inclusion sociale

Sur les **202 M€** de FSE prévus pour la période comprenant l'abondement 2021-2022, la **totalité** a été programmée, avec une sur-programmation (113%). Les paiements s'élèvent à **139 M€**.

Les actions menées soutiennent l'accès à l'emploi et à la qualification, l'insertion professionnelle et la lutte contre la précarité en Bretagne.

Que ce soit pour les dispositifs gérés par la Région Bretagne (soutien au programme régional de formation), ou pour ceux gérés par l'Etat, la programmation est réalisée au-delà des enveloppes pour anticiper les sous-réalisations de fin de période.



(*) Géré par la Région Bretagne (**) Géré par l'Etat

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

477 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

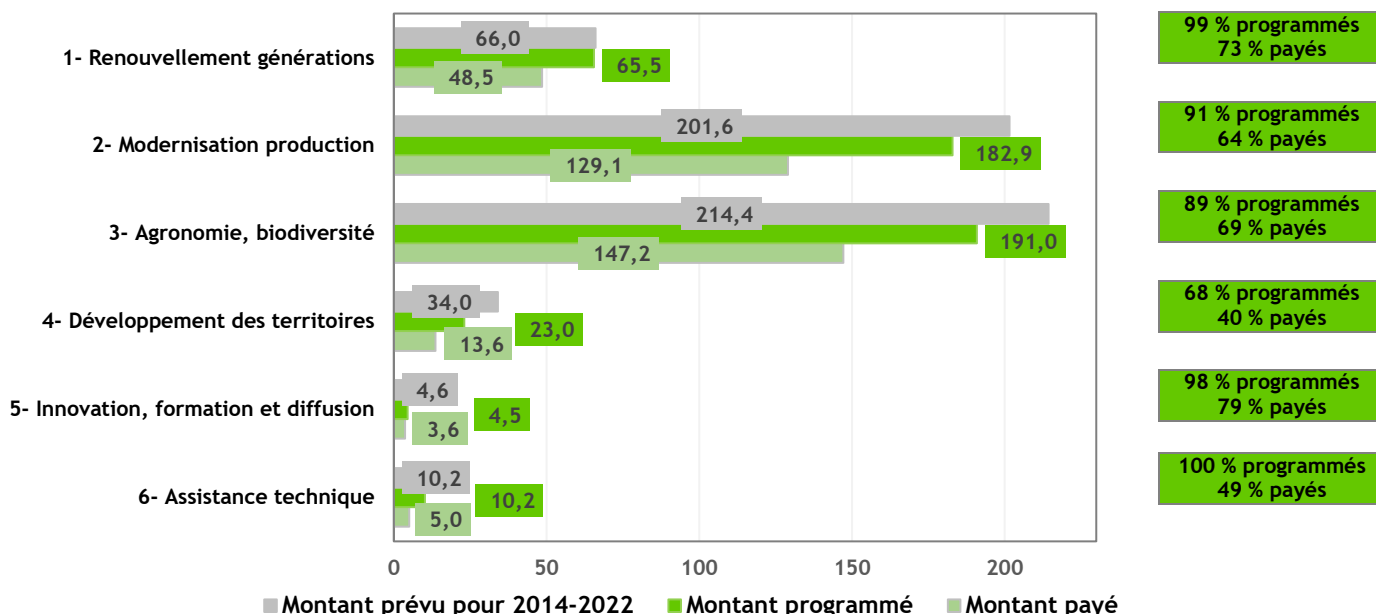
Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est programmé à hauteur de **477 M€**.

Aux 371 M€ initialement prévus pour 2014-2020, se sont ajoutés 160 M€ pour assurer une transition de 2 ans avec la période de programmation suivante. Le total de FEADER est donc porté à **531 M€**.

Le taux de programmation de l'ensemble de cette enveloppe est de près de 90 %. Les paiements s'élèvent à **347 M€**.

En 9 ans, ce sont plus de 41 000 dossiers qui ont été sélectionnés.

Les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales et climatiques, l'agriculture biologique et le soutien à l'installation des jeunes.



Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

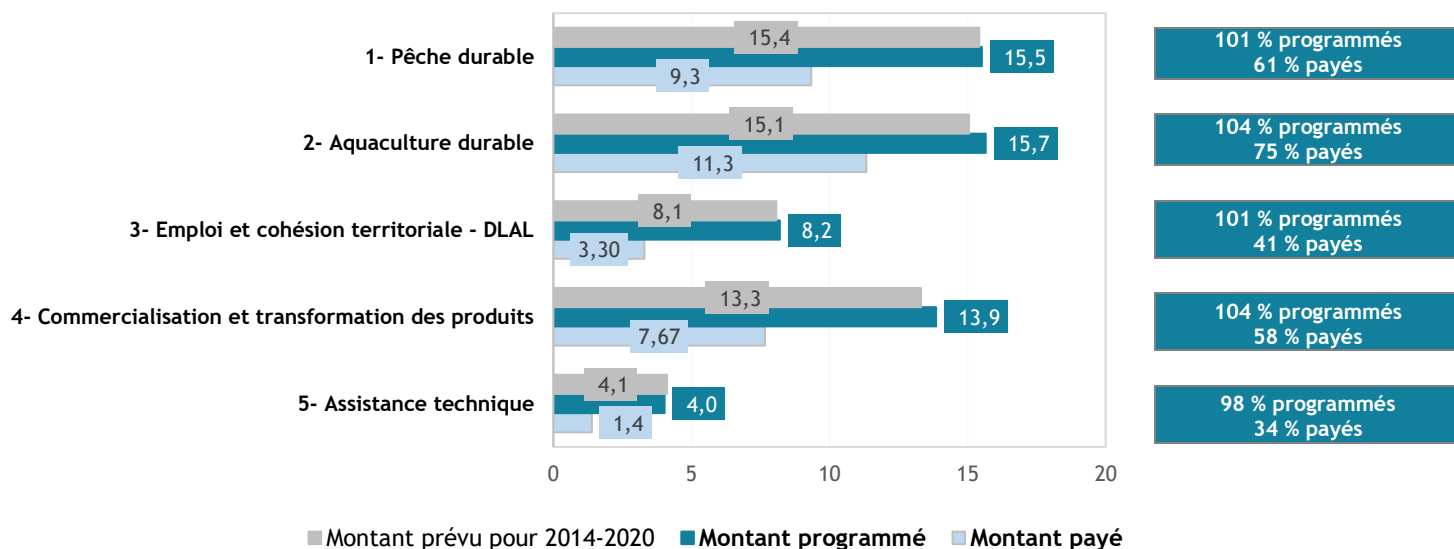
57 M€ pour la pêche et l'aquaculture

La sélection des projets a démarré en mars 2017 ; 805 dossiers ont été retenus pour un montant de **57 M€**.

Sur les 56 M€ de la maquette régionale, ce montant représente un taux de programmation de 102 %.

Les paiements s'élèvent à **33 M€**.

12 mesures régionales (Région Bretagne) sont ouvertes pour aider les jeunes pêcheurs, investir dans de nouveaux équipements, commercialiser et transformer les produits, soutenir les ports de pêche, l'efficacité énergétique et les investissements productifs en aquaculture. Le FEAMP finance aussi les projets de développement local dans les pays littoraux. Les projets bretons peuvent également bénéficier des **mesures nationales** (Etat) : formation, innovation, partenariats entre scientifiques et pêcheurs, protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes marins, etc.



Le FEDER en Bretagne, c'est par exemple :

- 79 M€ pour le déploiement de la fibre optique
- 15 M€ pour la création d'un quai Energies Marines Renouvelables au port de Brest
- 33 projets de mobilité durable (pôles d'échanges multimodaux, bus en site propre, projets locaux d'accès aux transports en commun...)
- 172 projets d'innovation dont 40 de recherche collaborative
- 186 projets de réhabilitation énergétique dans les logements sociaux pour un total de 6 656 logements.



Chaufferie bois du dépôt des bus des transports urbains briochins
© Saint-Brieuc Armor Agglomération

Le FSE en Bretagne, c'est par exemple :

Plus de 187 500 bénéficiaires à ce jour d'actions de formation et d'accompagnement socio-professionnel : demandeurs d'emploi, salariés peu ou pas qualifiés, créateurs d'entreprises, décrocheurs, personnes en insertion.

62 M€ engagés pour le Programme Bretagne Formation et QUALIF Emploi : plus de 20 000 demandeurs d'emploi seront formés dans les secteurs qui recrutent en Bretagne : bâtiment/construction, industrie, tourisme, alimentaire, agro-alimentaire, santé.



Formation de crêpier © L'œil de Paco

Le FEADER en Bretagne, c'est par exemple :

- 5 064 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 182 M€ pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (10 165 dossiers)
- 40 M€ engagés pour le développement des IAA (113 projets)
- 118 M€ consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et 50 M€ pour l'agriculture biologique
- 11 M€ pour Breizh Bocage et 6,7 M€ pour Natura 2000
- soutien au développement rural (Leader)



Breizh Bocage à Plumaugat © Région Bretagne/SCOFE



Crédit photo : Ostréiculture – Port du Vieux Passage, dans la Ria d'Étel - Région Bretagne

Le FEAMP en Bretagne, c'est par exemple :

- 54 jeunes pêcheurs aidés pour leur installation
- 2 M€ pour l'achat de navires
- 13 M€ pour l'achat d'équipements en aquaculture
- 72 projets en faveur d'une meilleure efficacité énergétique des navires de pêche
- l'ensemble des pays littoraux engagés dans des actions de développement local.